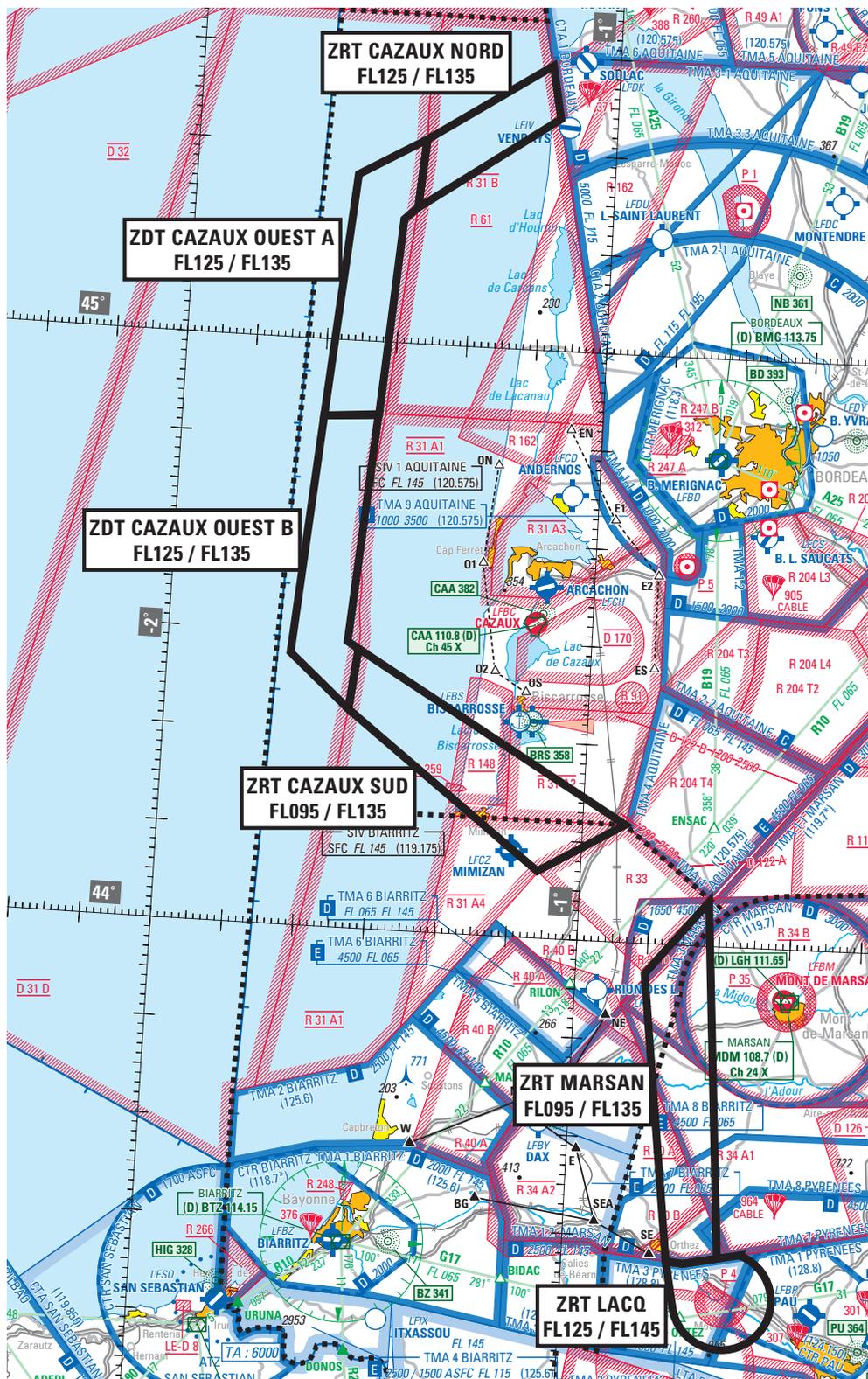


Objet : Création de 4 zones réglementées temporaires (ZRT) et 2 zones dangereuses temporaires (ZDT) pour le transit et les évolutions d'aéronefs d'Etat télé pilotés non habités en FIR Bordeaux LFBB

En vigueur : Du 20 au 21 avril 2017

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB



ACTIVITÉ

Transits et évolutions d'aéronefs d'Etat télépilotes non habités.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

- ZRT/ ZDT CAZAUX NORD, CAZAUX OUEST A, CAZAUX OUEST B, CAZAUX SUD et MARSAN activables :

du 20 avril à 23h00 au 21 avril à 07h00

- ZRT LACQ :

le 21 avril de 01h30 à 05h00

- **Activité réelle annoncée avec un préavis de 15 minutes.**

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM

- Partie ZRT : Contournement obligatoire durant l'activation

- Partie ZDT : L'attention des navigateurs aériens est attirée sur le caractère particulièrement dangereux des activités se déroulant dans ces zones. En conséquence, pendant les créneaux d'activité, il est fortement recommandé d'éviter de pénétrer dans ces zones.

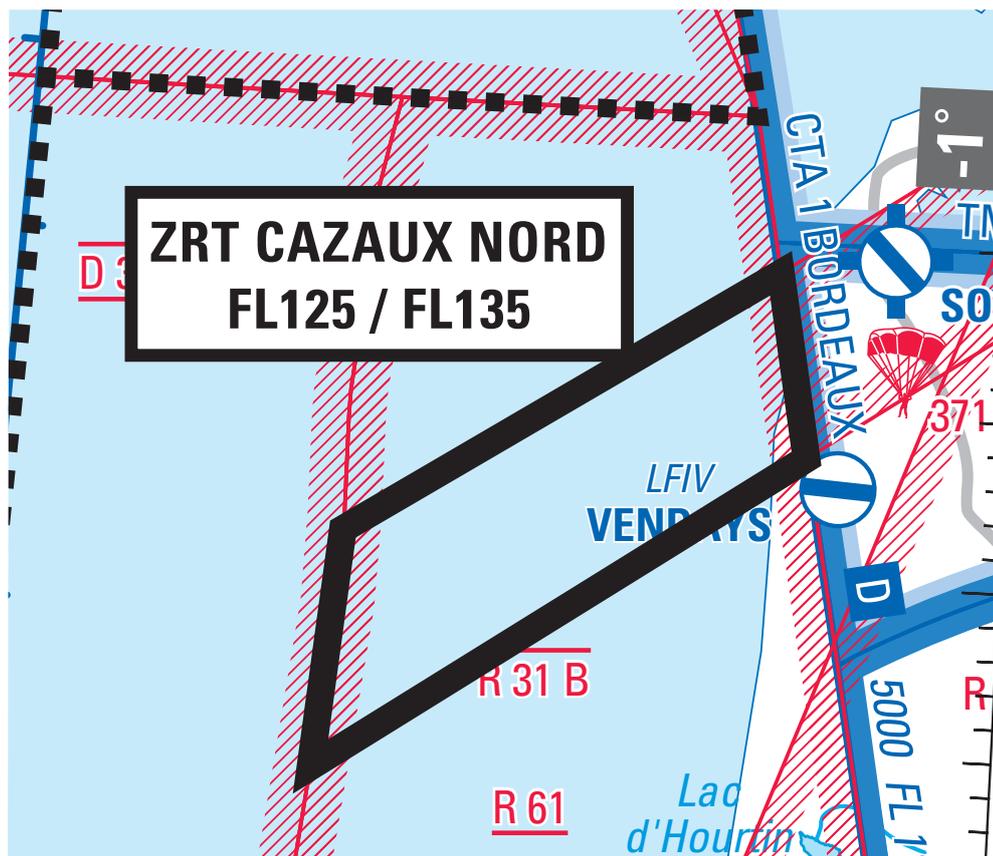
STATUT

- Zone réglementée temporaire (ZRT) pour les parties situées en deçà des 12 NM des côtes se substituant aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent

- Zone dangereuse temporaire (ZDT) pour les parties situées au-delà des 12 NM des côtes.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.



LIMITES LATERALES ET VERTICALES

45°29'06.00" N, 001°09'44.00" W
 45°23'42.00" N, 001°08'16.00" W
 45°13'53.00" N, 001°28'05.00" W
 limite des eaux territoriales atlantiques françaises
 45°20'54.00" N, 001°27'18.00" W
 45°29'06.00" N, 001°09'44.00" W

FL125 / FL135

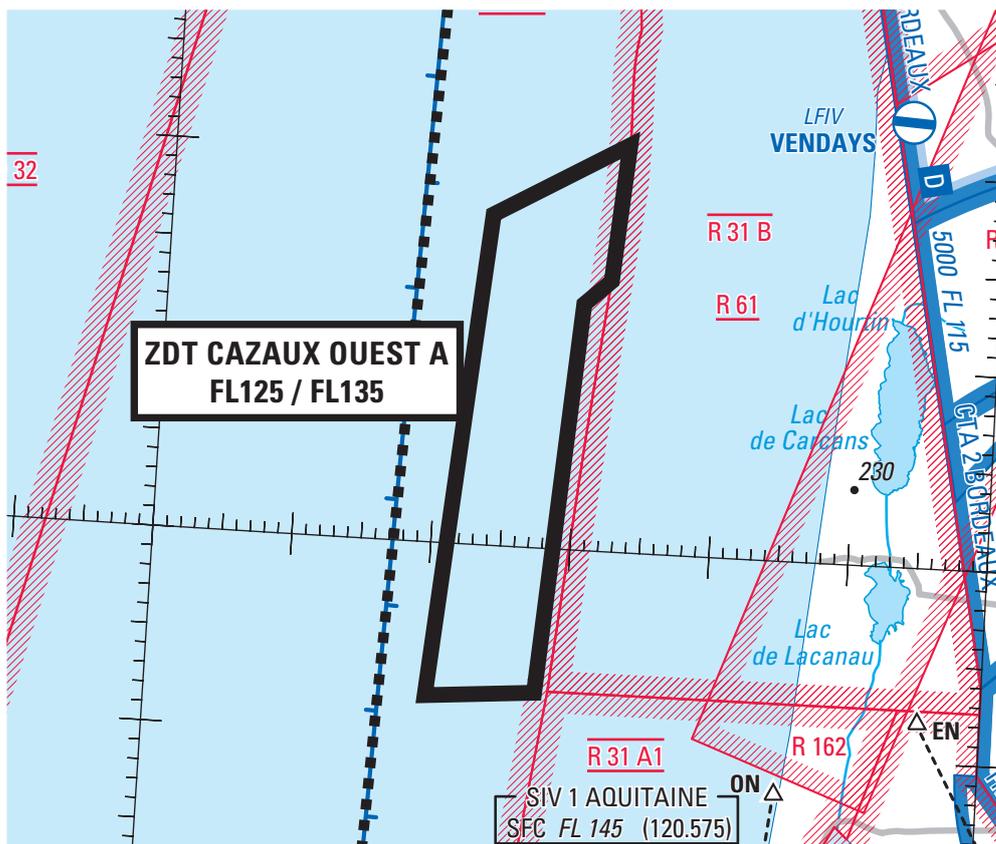
INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Cazaux APP : 119.600 MHz
 Aquitaine INFO : 120.575 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

ZDT CAZAUX OUEST ALPHA



LIMITES LATERALES ET VERTICALES

45°20'54.00" N, 001°27'18.00" W
 limite des eaux territoriales atlantiques françaises
 45°13'53.00" N, 001°28'05.00" W
 45°12'38.00" N, 001°29'58.00" W
 44°52'29.00" N, 001°32'03.00" W
 44°52'08.00" N, 001°39'47.00" W
 45°16'58.00" N, 001°36'52.00" W
 45°20'54.00" N, 001°27'18.00" W

FL125 / FL135

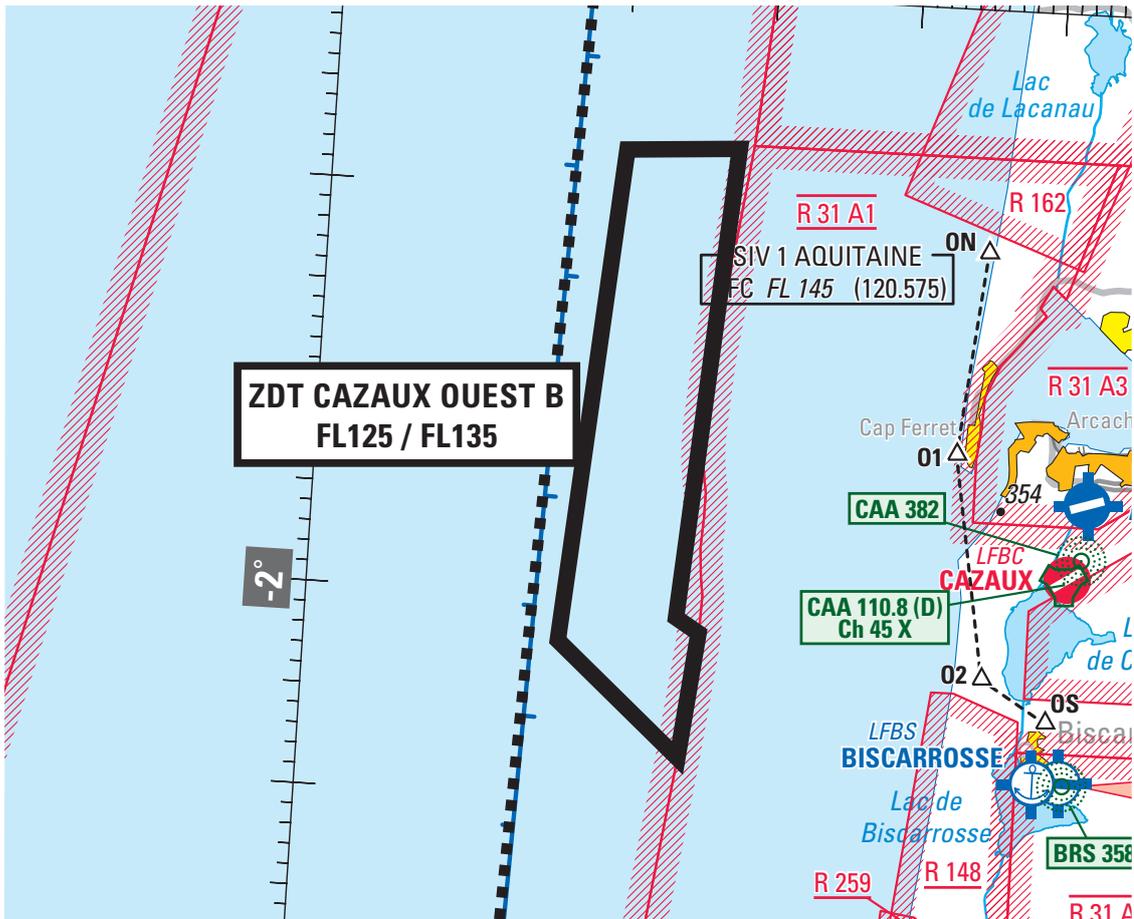
INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Cazaux APP : 119.600 MHz
 Aquitaine INFO : 120.575 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

ZDT CAZAUX OUEST BRAVO



LIMITES LATERALES ET VERTICALES

44°52'29.00" N, 001°32'03.00" W
 44°29'14.00" N, 001°34'34.00" W
 44°28'32.00" N, 001°32'58.00" W
 limite des eaux territoriales atlantiques françaises
 44°22'20.00" N, 001°33'55.00" W
 44°27'47.00" N, 001°42'33.00" W
 44°52'08.00" N, 001°39'47.00" W
 44°52'29.00" N, 001°32'03.00" W

FL125 / FL135

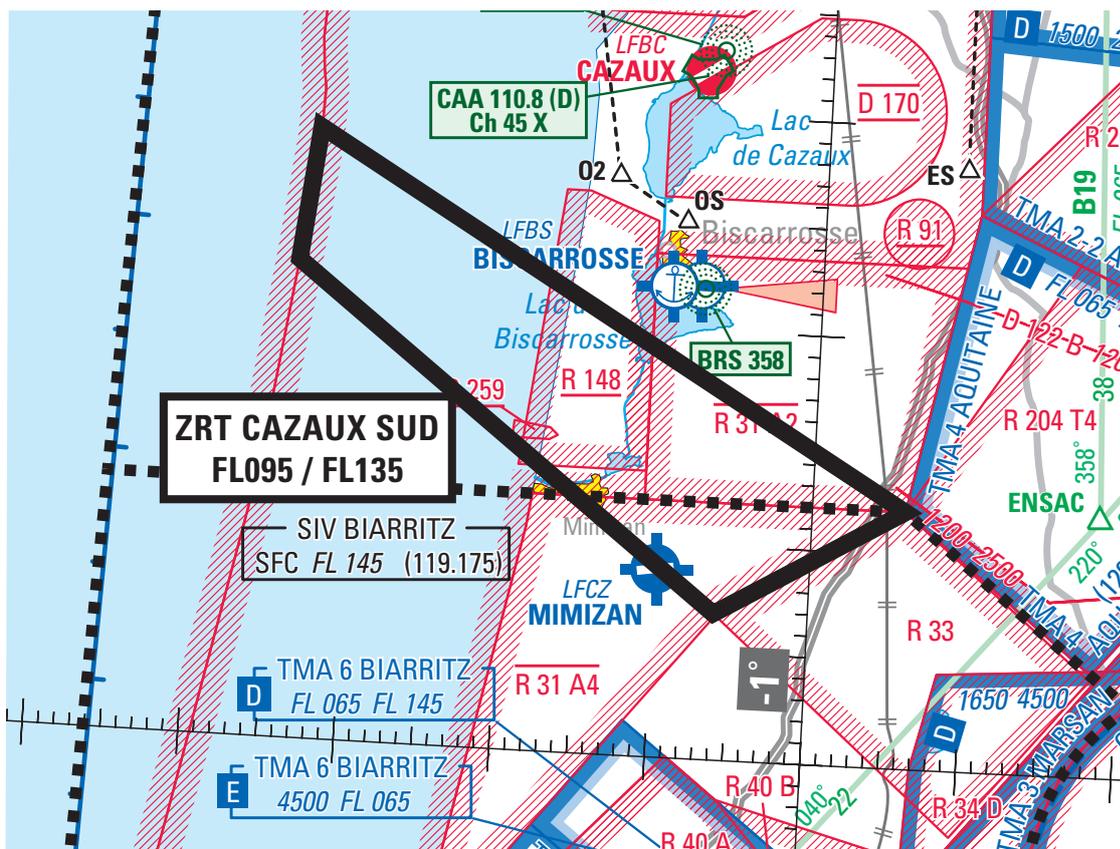
INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Cazaux APP : 119.600 MHz
 Aquitaine INFO : 120.575 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

ZRT CAZAUX SUD



LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

44°28'32.00" N, 001°32'58.00" W
 44°12'00.00" N, 000°54'00.00" W
 44°06'50.00" N, 001°06'03.00" W
 44°22'20.00" N, 001°33'55.00" W
 limite des eaux territoriales atlantiques françaises
 44°28'32.00" N, 001°32'58.00" W

FL095 / FL135

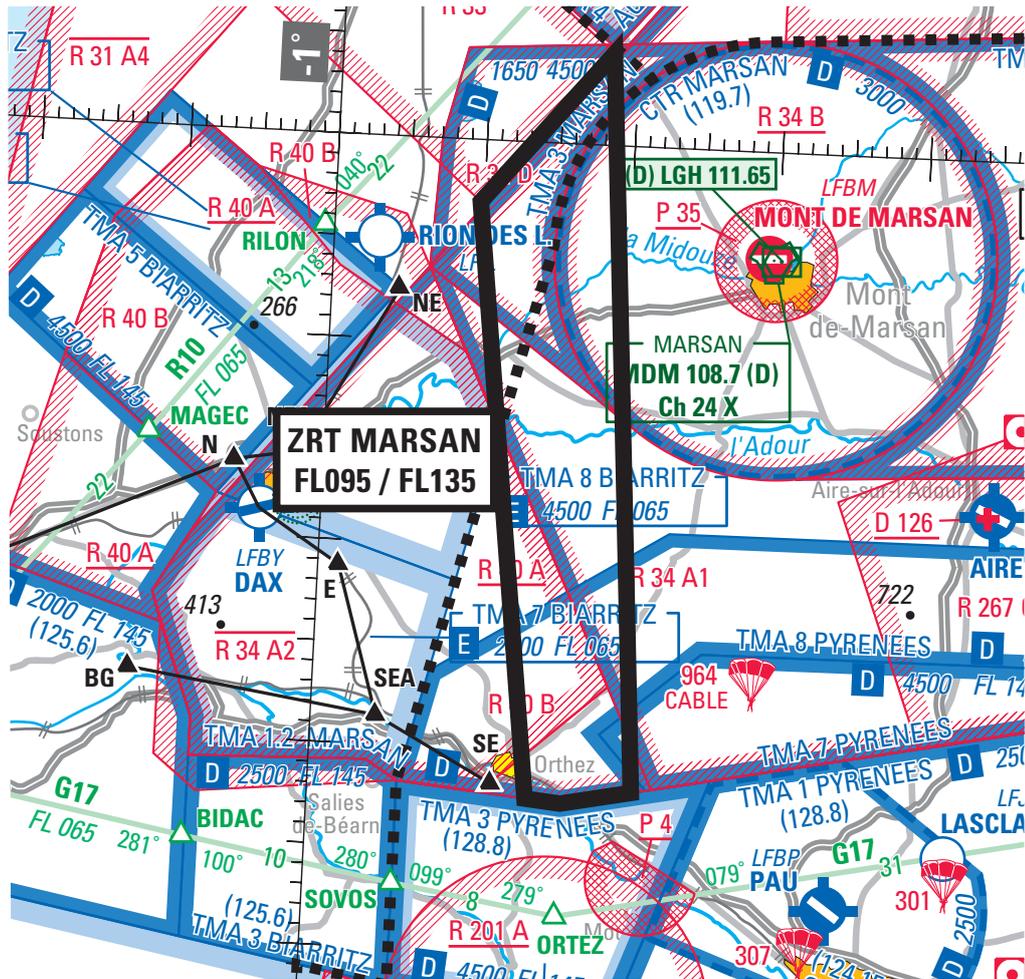
INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Cazaux APP : 119.600 MHz
 Aquitaine INFO : 120.575 MHz
 Biarritz INFO : 119.175 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

ZRT MARSAN



44°04'32.00" N, 000°41'41.00" W
 43°28'11.00" N, 000°38'17.00" W
 43°27'30.00" N, 000°43'00.00" W
 43°27'40.00" N, 000°45'22.00" W
 43°56'56.00" N, 000°50'15.00" W
 44°04'32.00" N, 000°41'41.00" W

FL095 / FL135

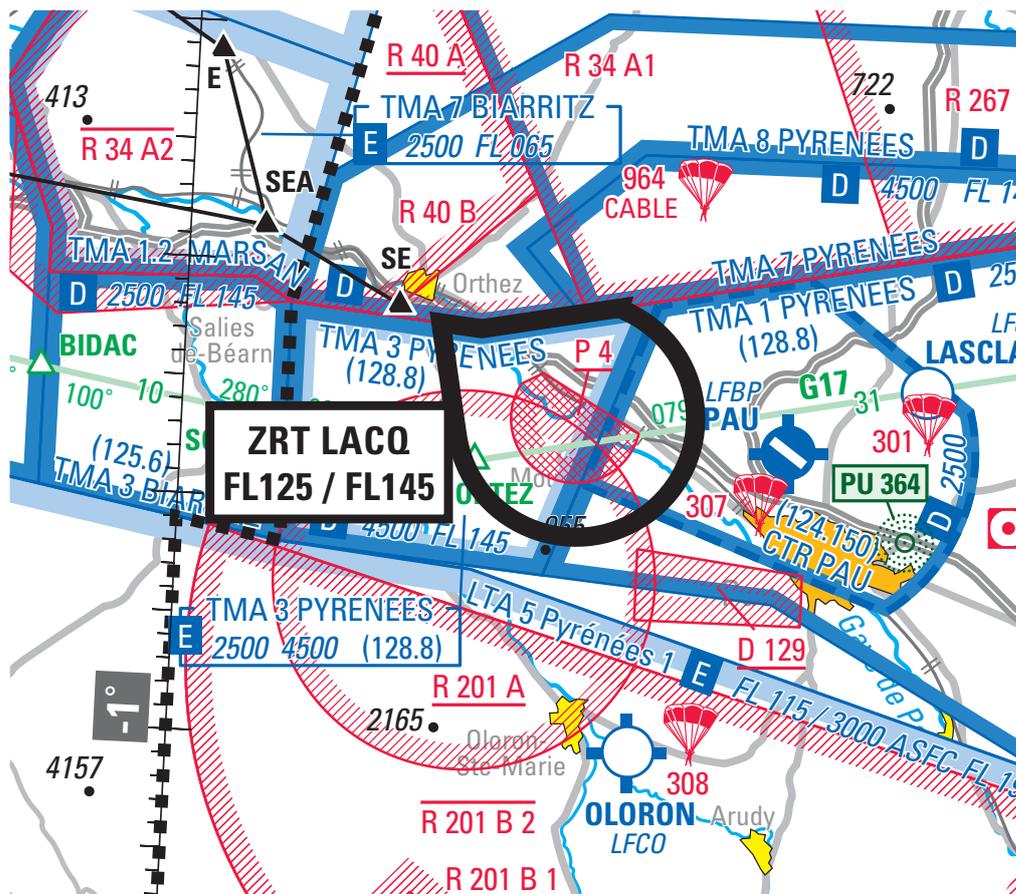
INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Marsan APP : 119.700 MHz
 Pyrénées INFO : 126.525 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz
 Biarritz INFO : 119.175 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

ZRT LACO



LIMITES LATERALES ET VERTICALES

43°28'11.00" N, 000°38'17.00" W
 43°28'37.80" N, 000°35'09.06" W
 arc horaire de 5.00 NM de rayon centré sur 43°23'53.00" N, 000°37'22.00" W
 43°23'03.00" N, 000°44'09.00" W
 43°27'40.00" N, 000°45'22.00" W
 43°27'30.00" N, 000°43'00.00" W
 43°28'11.00" N, 000°38'17.00" W

FL125 / FL145

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 Marsan APP : 119.700 MHz
 Pyrénées INFO : 126.525 MHz
 MARINA INFO : 143.550 MHz

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de détection et de Contrôle militaire) de Mont de Marsan ou CDC de remplacement.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Missions à caractères d'urgence :

Pour les aéronefs devant intervenir dans le cadre de missions urgentes (SAMU, douanes, sécurité civile, gendarmerie, police, ...) et n'ayant pas la capacité d'éviter les zones temporaires, l'organisme gestionnaire prendra les mesures appropriées pour permettre le déroulement des missions de service public dans le respect des normes de sécurité.

Activités complémentaires programmées :

- Les zones LF-R 260 ROYAN et LF-R 33 SOLFERINO sont activables au profit du drone selon les délais définis à l'AIP France ENR 5.1.

Les ZRT/ZDT seront successivement activées puis désactivées en tenant compte de la progression du drone (certaines zones temporaires peuvent être activées simultanément).

En cas de rupture des liaisons satellitaires, le drone affiche le transpondeur 3/A 7600 et se met automatiquement en vol retour vers Cognac en utilisant les ZRT/ZDT du présent SUPAIP selon le plan de vol préprogrammé.

Toute situation impliquant une perte de contact du drone sera signalée sans délai par le cockpit de pilotage, via la liaison téléphonique, à l'organisme gestionnaire.

Vol du drone :

Le décollage du drone se fera depuis la base aérienne de Cognac. A l'issue de sa mission, il retournera sur sa base de départ.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'opération :

Escadron de Drones 01.033 « Belfort » - Cognac
 Chef des Opérations
 Téléphone : 05 16 45 01 00
 PNIA : 811 709 6303

Pendant l'opération :

Centre de Détection et de Contrôle (CDC) de Mont de Marsan :
 Téléphone : 05 58 06 84 51